



# ecolo

## Questions d'actualité Conseil communal du 08 mars 2021

**- Question 1 : Bohon – Dépôts de matières inertes. A l'issue de l'opération Be Wapp réalisée par le Groupe ECOLO en 2020, j'avais attiré votre attention sur les dépôts sauvages à l'arrière du terrain de sport à Bohon.** Vous vous étiez engagé à me renseigner. Que pouvez-vous en dire ? Quel suite comptez-vous y donner ? Dois-je prévenir le DPC de la Wallonie ?

**Réponse du Collège (Bourgmestre):** demande va être faite à Freddy Paquet, Echevin des travaux, qui avait quitté la séance au moment des questions.

**Question 2 : Conformité des installations électriques , de mazout et de gaz, et assurance incendie des églises de la commune.**

La plupart des Eglises de la commune sont propriété communale.

Assurez-vous un suivi de la conformité des installations électriques, de gaz , de mazout et d'eau ? Les bâtiments sont-ils assurés ?

Un contrôle serait intéressant afin de préserver le Patrimoine communal, en cas de problème grave.

**Réponse du Collège (Bourgmestre):** un rappel et inventaire vont être réalisés, et une vérification concernant la couverture par une assurance.

**Question 3 : Règlement de police sur les Hébergements touristiques : terme « proximité immédiate » - Réglementation de police : combinaison des principes de séparation des polices administratives et du principe de la hiérarchie des compétences.**

Nous avons pris une décision qui ne respecte pas le Décret wallon relatif aux hébergements touristiques en adoptant une notion de « temps d'accès », alors que la jurisprudence administrative de la Wallonie parle en terme de distance de dérangement sonore des voisins immédiats. J'ai obtenu confirmation de l'interprétation administrative qu'en fait le Commissariat général au Tourisme. Je vous communiquerai le courriel. Et vous invite à revoir cet aspect dès que possible, éventuellement dans le cadre de l'élaboration du GCU – Guide Communal d'Urbanisme, afin d'éviter le non respect de la hiérarchie des normes.

**Réponses du Collège (Bourgmestre):** la commune se mettra en conformité, mais le Bourgmestre préfère compter sur une personne responsable qui interviendra endéans le 1/4 d'heure, que voir une personne passive non concernée habiter à proximité.

**Ma réponse :** dans ce cas , le gîte de grande capacité ne peut continuer sa mise ne location.

**Question 4 : Vente Eglise de Grand-Han**

Où en est la vente en cours ?

**Réponse du Collège (Bourgmestre) :** reste à signer une convention de fusion entre la Fabrique d'Eglise de Grand-Han et celle de Petit-Han. La commune a reçu la confirmation qu'elle est bien propriétaire de l'église. Lors de la vente, le cahier des charges prévoira l'obligation de sécuriser l'église (travaux estimés à 300.000€)

**Question 5 : Maison de la Laïcité Ourthe et Aisne**

Nous avons été chacun alertés par la situation difficile que traverse la MLOA.

Nous apprenons que l'asbl bouge et qu'un ressaisissement est en cours.

Par ailleurs, la MLA bénéficie de la mise à disposition du local actuel, concrétisé par un acte notarié.

J'invite le Collège à respecter ce dernier, et à trouver

- soit une autre solution pour la Maison (provisoire) des Jeunes ;
- soit une solution équitable pour la MLOA, garantie par convention notariée.

Une démarche similaire à l'égard d'une église peu fréquentée aurait suscité la même réaction.

**Réponses du Collège (Pablo Docquier) :** le lieu est peu utilisé – La moyenne d'âge de la MLOA est actuellement de plus de 70 ans- Des escaliers difficiles mènent à leur local. Les jeunes ont aussi droit à un local. Une location de salle communale pour les conférences organisées pourrait être une solution.

**Question 6: tapage diurne et nocturne – Acquisition de sonomètres.**

Vous vous rappelez les diverses demandes formulées l'an passé dès le printemps revenu, le bruit des motos d'une part, le camping Tomorrowland de l'autre.

Avec le retour du beau temps, les motos sont à nouveau là, notamment dans la vallée de Petite Somme.

Pouvez-vous nous dire où vous en êtes et quel programme de détection sera mis en oeuvre dès ce printemps 2021 ?

**Réponses du Collège (Bourgmestre) :** 2 réunions ont été organisées avec la zone de Police (Inspecteur principal Steve Thonus) – Mise en place d'un plan de lutte sonore – 3 axes : communication vers les motards – campagne de prévention – répression.

**Remarque :** le plan ne semble concerner que les motos...

- **suggestion :** Caméras de surveillance : Dans le cadre du futur réseau de video-surveillance, j'ai demandé à ne pas oublier les villages. Avec une attention particulière pour la source fréquentée « Aux roches », à l'entrée de Ninane, dans la vallée de l'Aisne, afin d'exercer une pression sur les personnes qui fréquentent ce site et y laissent leurs déchets.

---

Je vous remercie pour votre attention

Eric Jurdant